

II. Sur le mariage qui étoit sur le tapis & qui paroiffoit même conclu entre l'Archiduc Joseph, fils aîné de Leurs Majestés Impériales, & une Princesse de Portugal, le public s'est beaucoup entretenu de cette matière. Il a cessé de parler ensuite de cette alliance, en présumant qu'elle n'auroit point lieu, sous prétextes de certaines considérations politiques, relatives à la succession au Trône de Portugal, dans le cas d'extinction de la Branche masculine appelée pour succéder à la Couronne. On change aujourd'hui d'objet; on prétend qu'il y a des ouvertures faites pour marier l'Archiduc Joseph avec la Princesse Josephine-Marie-Félicité-Auguste de Bavière, troisième fille du feu Empereur Charles VII. ; ce qu'on pourra savoir plus tard.

III. Le Prince Héritaire de Modène partit de *Vienne* le 21. Mars pour se rendre à *Munich*, d'où il doit retourner à la Cour du Duc son père. Ainsi, l'on a avancé sur un fondement très peu certain, que ce Prince ne devoit partir qu'après l'accouchement de l'Impératrice-Reine, qu'on dit dans le septième mois de sa grossesse. Le Prince de Modène en prenant la veille de son départ ses audiences de congé de Leurs Majestés Impériales, leur a témoigné, dans les termes les plus expressifs, la vive reconnoissance dont il étoit pénétré pour toutes les marques de distinction & de bienveillance qu'il avoit éprouvées pendant le tems qu'il s'étoit arrêté à leur Cour.

Depuis le départ de ce Prince on a appris qu'il étoit arrivé le 24. à *Munich*, accompagné par le Comte de Montecuculi, Ministre du Duc son père auprès de Leurs Majestés Impériales,